



PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS-FLANDRES

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

ID : 062-256200742-20210324-MOTION20210324-AU

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

SEANCE DU 24 MARS 2021

Convocation adressée aux
délégués le :

17 Mars 2021

Délégués :

- En exercice : 48
- Présents : 34
- Votants : 45

Délibération affichée le :

25 Mars 2021

Délibération certifiée

exécutoire le :

25 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-quatre mars à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni dans la salle du conseil de la Communauté d'agglomération de Lens Liévin sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le dix-sept mars, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Etaient présents : M. André KUCHCINSKI, M. Steve BOSSART, M. Philippe BOULERT, M. Jean-Luc BOULET, M. Sébastien DARRAS, M. Kévin DEGREAUX, M. Jérôme DEMULIER, M. Jean-Marie DOUVRY, M. Philippe DRUMETZ, M. Jean-Michel DUPONT, M. Yves DUPONT, M. Patrice FRERE, M. André GUILLOU, M. Hugues HOUZE DE L'AULNOIT, Mme Pascale JOURDAIN, Mme Nathalie LIMEUX, M. Stéphane POULET, M. Alain QUEVA, Mme Ewa VIVIER, M. Frédéric WALLET, M. Jean François ANTONINI, M. Philippe DALLE, M. Paul DRON, M. Ludovic GAMBIER, M. Nicolas GODART, M. Bernard JASPART, M. Jean Louis LEFEBVRE, M. Manuel LENGAINNE, M. Sébastien MESSANT, M. Sébastien OGEZ, M. Marcel PART, M. Patrick PIQUET-BACQUET, Mme Christine STIEVENARD, Mme Monique ZARABSKI.

Etaient excusés : M. Olivier GACQUERE, Mme Carine BANAS, M. Georges KOPROWSKI

Ont donné procuration :

Monsieur Alain DE CARRION à Madame Nathalie LIMEUX, Monsieur Nicolas FRANCKE à Monsieur Manuel LENGAINNE, Monsieur Jean François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Sébastien DECARPENTRY à Monsieur Frédéric WALLET, Madame Véronique DERANSY à Monsieur Stéphane POULET, Monsieur Sylvain ROBERT à Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Leslie DZIURLA à Monsieur Philippe BOULERT, Monsieur Dominique DELECOURT à Monsieur Philippe DALLE, Monsieur Sylvain COCQ à Monsieur Yves DUPONT, Monsieur Christophe DRUELLES à Monsieur Jean François ANTONINI, Madame Joelle FONTAINE à M. André GUILLOU

Secrétaire de séance : M. Patrick PIQUET- BACQUET

Implantée depuis 1970 sur Douvrin et Billy-Berclau, la Française de Mécanique (SNC entre Renault et PSA) est un fleuron industriel de notre Région qui s'est développé pendant plus de 30 ans en comptant jusqu'à 5 700 salariés et en produisant plus de 2 millions de moteurs par an en 2003.

A partir de 2003, le site de Française de mécanique est entré dans une phase de décroissance avec la déconstruction de la fonderie, la diminution du nombre de moteurs produits, la réduction des effectifs, la sortie de Renault...

En 2015, alors que le site comprenait 3000 salariés, PSA a annoncé un plan de compactage pour rendre plus compétitive cette usine et ainsi éviter sa fermeture. Ainsi ce plan programmé sur 5 ans a permis de :

- Réduire l'emprise du site FM de 140 ha à 40 ha,

**Motion portant sur
l'avenir du site PSA
Douvrin**

- Réduire la capacité de moteurs de 2 millions à 1 million,
- Concentrer la production de 3 moteurs sur 2 bâtiments parmi les 8 bâtiments existants,
- Acter le retrait de Renault de 2016 avec une fin programmée du dernier moteur en 2019,
- Réduire par 2 les effectifs afin d'atteindre 1 500 salariés en 2020

A ce jour, le site de PSA Douvrin compte 1 400 salariés et produit 3 moteurs : E.P., EB turbo PureTech, DV-R.

La production du moteur diesel DV-R doit s'arrêter en juin 2022.

Le 25 février 2021 le Directeur du site de PSA Douvrin a annoncé aux salariés que les investissements prévus initialement à Douvrin sur le moteur Hybride EP seront faits sur un site de production en Hongrie et qu'ainsi la production du moteur hybride EP s'arrêterait en 2023 à Douvrin.

Le seul moteur encore produit à Douvrin serait le moteur EB turbo PureTech produit depuis 2013 et qui nécessitera des investissements pour répondre aux nouvelles normes européennes...

L'avenir du site de PSA Douvrin est fortement menacé dès 2023.

Alors que le SIZIAF accompagne le groupe PSA depuis 2015 pour compacter leur site de production en maintenant un site de production sur 40 ha grâce notamment avec l'aide de l'Etablissement Public Foncier qui a acheté au prix fort 24 ha de terrains et bâtiments à déconstruire,

Alors que le SIZIAF travaille depuis plus d'un an avec PSA pour réaliser un important aménagement public pour desservir au mieux le site compacté de PSA dès 2023,

Alors que le SIZIAF s'est engagé pleinement pour accueillir ACC qui devait compenser les 2 000 suppressions d'emplois déjà effectifs à la FM durant les 15 dernières années,

Alors que l'Etat prône la relocalisation des investissements productifs en France et notamment dans le cadre du programme de France Relance,

Alors que Bpifrance est actionnaire de PSA et que par l'intermédiaire de cette participation, l'Etat Français participe au capital de PSA,

L'annonce nous apporte une grande stupéfaction, de la déception et de la colère.

Aucune concertation préalable n'a été faite avec les représentants locaux pour expliquer les décisions de PSA. Nous savons que les emplois créés par ACC ne compenseront pas en 2023 les 1 400 emplois de la F.M.

Ainsi, nous demandons que :

- PSA revienne sur sa décision en maintenant les investissements sur le moteur hybride EP à Douvrin en 2023 telle qu'elle l'avait prévu initialement,
- PSA présente de façon explicite l'avenir du site de Douvrin et ses évolutions sur les 5 prochaines années

Le Président,


André KUCHCINSKI